



**Atelier de formation sur le logiciel de calcul des coûts,  
tarifs et taxes d'interconnexion (COSITU)  
pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest**

**Ouagadougou (Burkina Faso),  
22-25 Avril 2003**



## **RAPPORT FINAL**

### **I - Introduction**

Du 22 au 25 avril s'est tenue à Ouagadougou au Burkina Faso, un atelier de formation sur le modèle de calcul de coûts, taxes et tarifs des services de télécommunications. Cet atelier est la deuxième du genre à être organisé par les autorités du Burkina Faso en collaboration avec l'Union Internationale des Télécommunications.

Les travaux se sont déroulés dans la salle de conférence de l'hôtel Relax de Ouagadougou.

### **II – Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture présidée par le ministre des postes et télécommunications du Burkina Faso a connu la participation du secrétaire Général du ministère des postes et télécommunications, le Directeur Général de l'Office national des Télécommunications (ONATEL), le Directeur Général de l'Agence Nationale des Télécommunications (ARTEL) ainsi que de nombreux invités.

Au cours de la cérémonie deux allocutions d'ouverture ont été prononcées :

Tout d'abord celle du président du comité d'organisation qui a souhaité la bienvenue aux délégations étrangères et situer le contexte dans lequel se déroule cet atelier.

A la suite, le Ministre des postes et télécommunications a dans son discours relevé la nécessité pour les opérateurs et régulateurs des télécommunications de disposer d'un outil de gestion performant pour le calcul des coûts, taxes et tarifs appliqués aux clients.

Il a également souligné la nécessité de rendre les services des télécommunications accessibles à tous pour un développement efficient et rapide des pays africains.

### **III – Participation**

Au total 45 participants représentant des opérateurs de réseaux fixes, des opérateurs de réseaux mobiles et des agences nationales de régulations des télécommunications ont pris à cet atelier.

Y étaient présents les délégués des pays suivants :

- Benin : 5 participants ;
- Burkina Faso : 16 participants ;
- République du Congo : 1 participant ;
- Guinée Bissau : 2 participants ;
- Mali : 5 participants ;
- Mauritanie : 4 participants ;
- Niger : 2 participants ;
- Sénégal : 2 participants ;
- Togo : 2 participants.

#### **IV Déroulement des travaux**

Au cours de ces quatre jours, les participants ont eu à se familiariser avec le logiciel COSITU par une formation théorique et pratique, formation qui s'est déroulée en plusieurs étapes.

- La première étape a porté sur la définition des services dont le modèle COSITU calcule les coûts, la présentation du modèle ainsi que l'explication des différents paramètres. Cette étape a permis de comprendre les concepts du modèle COSITU notamment les types de trafic et la structure des coûts.
- La deuxième étape a été consacrée aux travaux de groupes. Chaque groupe formé de manière hétérogène regroupait des compétences d'opérateurs de réseaux fixes, mobiles et d'organe de régulation des télécommunications.  
Ce moment a été marqué par une tentative d'utilisation du modèle en partant des données comptables de la SONATEL. Cet exercice délicat, tendait à appréhender les difficultés rencontrées dans la collecte des données comptables et financières nécessaires à l'alimentation du modèle. En effet COSITU est un logiciel qui exige des données collectées de manière rigoureuse auprès de personnes ressources dans l'entreprise afin de donner des résultats proches de la réalité. Il a été mis en évidence la nécessité de la mise sur pied d'une équipe pluridisciplinaire pour mener à bien cette collecte.
- La troisième étape a été celle d'un dialogue ouvert entre les participants. Après discussion, l'ensemble des participants suite aux éclaircissements fournis par l'instructeur, se sont rendu compte que quelque soit le problème rencontré, sa solution serait transparente et équitable dès lors qu'elle reposerait sur des paramètres objectifs, calculés sur la base du modèle COSITU, et non fixée de manière arbitraire. COSITU fournit en sortie des informations permettant de faciliter le dialogue entre opérateurs d'une part, et d'autre part, entre opérateurs et régulateurs dans la détermination des coûts. Ces informations diverses ont été échangées sur les difficultés en matière de concurrence et de réglementation rencontrées dans les différents pays.

- La quatrième étape a consisté à l'alimentation du modèle avec des données réelles de chaque opérateur.

## **V Conclusion :**

Cette formation marque une étape importante pour les opérateurs et agences de régulation des télécommunications. Elle aura permis d'une part de découvrir que COSITU est un outil de gestion efficace pour les sociétés de télécommunications et d'autres de connaître les contraintes du logiciel à savoir un modèle basé sur des données réelles.

C'est donc un avantage que les opérateurs devraient en profiter.

La formation a également été à la hauteur des attentes grâce à la maîtrise du sujet et aux capacités pédagogiques de l'instructeur et de ses assistants.

Le développement du secteur des télécommunications qui est une préoccupation majeure de nos pays, il ne peut se réaliser que si les coûts pratiqués permettent un accès de l'ensemble de la population.

---